



Elections à la commission de la carte 2018 : votez pour vos représentants !

Du 19 avril au 17 mai, ont lieu les élections à la commission de la carte professionnelle des journalistes 2018. Un vote électronique ou par correspondance auquel vous êtes conviés comme les 35.047 journalistes encartés de France. Et ce afin d'élire les membres titulaires et suppléants de la commission supérieure, de la commission de première instance et des régions.

Leurs missions : instruire les dossiers de demande de cartes et les délivrer après étude en commission. **La carte de presse est à la fois un outil de travail, un instrument de reconnaissance du travail de journaliste et un statut.** Posséder la carte de journaliste permet de déterminer votre ancienneté professionnelle, d'obtenir des accréditations, de justifier du caractère professionnel de votre activité et de relever de la convention collective des journalistes.

Aussi, il est important de voter aux élections à la commission de la carte 2018. **Pour la première fois, les journalistes du SNJ-CGT et de la Filpac CGT, dont dépend l'Est Media CGT, présentent des candidats communs à ces élections.** Pour défendre et soutenir tous les journalistes de toutes les formes de presse en butte à la mainmise des actionnaires et des publicitaires sur le contenu rédactionnel.

Journalistes, vous avez un bulletin de vote

à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels,

utilisez-le !